



05160 PONTIS

Tél / Fax : 04.92.44.26.94
mairiedepontis@wanadoo.fr
www.pontis.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 2 OCTOBRE 2014 à 18H00

SEANCE DU 2 OCTOBRE 2014

L'an deux mille quatorze et 2 octobre à 18H00

Le Conseil d'Administration du CCAS de **PONTIS** dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session **ordinaire** sous la Présidence de **Monsieur Georges GAMBAUDO**, Maire de la Commune.

Etaient Présents : Mesdames HUGUES Andrée, SARRAZIN Mireille, BAZIRE Muriel. Messieurs FLUCHERE Frédéric, SARRAZIN Christian.

Absent : Monsieur IGEL Roger.

Excusé : /.

Secrétaire de séance : Monsieur Christian SARRAZIN.

Séance ouverte à 18H00.

Le président ouvre la séance

- [Approbation des délibérations prises lors de la dernière séance du Conseil d'Administration](#)

Un rappel est fait des points abordés lors de la dernière séance du Conseil d'Administration et des délibérations prises. Les membres sont invités à signer ces dernières.

- [Décision modificative N°1](#)

Rappel

Vote du budget de la commune

11.500 € pour le budget du CCAS

Vote du budget du CCAS

5.000 € de subvention de la part du budget communal.

Le budget du CCAS a été ramené à 5.000 € (au lieu de 11.500 €) lors du vote du budget. Les dépenses correspondantes ont été diminuées dans la même proportion.

Point sur les dépenses réalisées à ce jour

- Participation emploi convivialité 1 ^{er} et 2 ^{ème} trimestre	3.550,83 €
- Galette des rois	130.38 €

Total : **3.681,21 €**

La prévision budgétaire en dépense est de 5.000 €. Le paiement des factures suivantes n'est donc pas possible :

- 2.145,10 € (participation aux activités 2013)
 - 1.827,40 € (salaire Céline)
 - 66 € participation voyage
- Total : 4.038,50 €**

- Dépense à venir 1.827,40 (Salaire Céline 4^{ème} trimestre)

Total : 5.865,90 €

Il faut donc prévoir des crédits supplémentaires en dépense et en recettes.

Pour l'instant nous avons versé 10.000 € au CCAS dont 5.000 € non prévus au BP CCAS.

Section de Fonctionnement – Dépenses

Chapitre 011 – Charges à caractère général + 5.000 €

Section de Fonctionnement – Recettes

Chapitre 74 – subvention communale + 5.000 €

Voté à l'unanimité.

- [Questions diverses](#)

Colis de Noël : Les critères d'attribution seront votés lors du prochain Conseil d'administration. Les colis seront préparés et distribués par les membres du CCAS.

La prochaine réunion du Conseil d'Administration aura lieu début décembre.

Clôture de la séance à 18h52.

Secrétaire de séance
Christian SARRAZIN